

www.survilliers.fr

facebook@mairiesurvilliers

SURVILLIERS

Magazine N°136

Printemps 2019

A LA UNE...



**RETOUR EN
IMAGES**

> p. 4

A LA UNE

La maison médicale

> p. 13

DOSSIER

Le budget

> p. 22



AGENDA

EXPOSITION

Saint-Exupéry

Du 8 Mai au 15 Juin

La Fondation Antoine de Saint-Exupéry et les Éditions Gallimard s'associent pour proposer une exposition biographique itinérante retraçant la vie exceptionnelle de l'écrivain-pilote.

Au travers de vingt-quatre affiches imprimées, chronologiques et thématiques, richement illustrées et conçues par le studio graphique des Éditions Gallimard, un parcours exceptionnel se dessine (de l'aéropostale à l'aviation militaire, du journalisme à la recherche scientifique, du désert saharien à la Terre de Feu...), encore largement méconnu des lecteurs fidèles du Petit Prince.

En parallèle, quelques panneaux sur le quartier Jardin Frémin composé de noms d'aviateurs célèbres.

Prêt du Conseil Départemental du Val d'Oise

A la bibliothèque



VIE SPORTIVE

VTT VAL D'OISE TROPHY CHALLENGE JEUNES

Samedi 1er Juin

Parc de la mairie

GALA DE JUDO

8 et 9 Juin

Au Gymnase

GALA ZUMBA
Samedi 15 Juin
à 20h

Au Gymnase
Ouvert à tous,
tarif : 5 € pour les extérieurs

GALA DE GYM
Samedi 29 Juin

Au Gymnase



LES RENDEZ-VOUS DE LA BERGERIE

Dimanche 19 mai à 16h

Les P'tits bonheurs présentent Le Grand Restaurant
Spectacle musical.

10-11-18 mai à 20h30, le 12 mai à 15h30

Les Tréteaux de Survilliers présentent Bienvenue dans les années 80

Samedi 1er Juin à 20h30

Concert I-Music Live Survilliers 2019

Muse, Imagine Dragons, Amy Winehouse, Queen, etc... Tous ces artistes seront repris par les groupes formés à cette occasion par les élèves de l'Ecole des Musiques Actuelles I-Music !

Dimanche 2 juin à 15h

De Vive Voix

Chante Goldman

Dimanche 9 Juin à 15h

Gala Compagnie Carpe Diem

«Happy Thalasso»



AUTRES

CROSS DES ÉCOLES

Vendredi 24 Mai

9h-11h

Parc de la mairie



GRAND DEFILE TROPICAL

Samedi 25 Mai

10h-12h

Organisé par les enfants et les animateurs du centre de loisirs

PORTES OUVERTES

POMPIERS DE SURVILLIERS

Samedi 8 Juin

10h-18h

EXPOSITION DES ATELIERS

APES

Samedi 22 Juin

A la maison des enfants

AUTO RETRO ET FETE DE LA SAINT-JEAN

Samedi 22 Juin

Place de l'église et Parc de la mairie

ATELIERS JEUNES
L'ÉCHANGE

22-23-29-30 Juin

A la Bergerie

FETE COMMUNALE

Du 12 au 21 Juillet

Place de l'église et Parc de la mairie

SENIORS

REPAS

15 Mai, 19 Juin, 17 Juillet,
21 Août, 18 Septembre

Au Colombier

GOÛTERS

28 Juin, 27 Septembre,
25 Octobre

Au Carré Galerie

SÉJOUR

Du 9 au 14
Septembre

Découverte du
Finistère





Mes chers concitoyens,

Nous voici au printemps et c'est l'occasion de faire un point sur les projets que nous allons voir sortir de terre dans les tout prochains mois.

La Maison médicale d'abord. Les Survillois vont enfin pouvoir constater de visu ce dont nous parlons depuis bientôt deux ans. Il en est ainsi des travaux dans notre beau Pays. Il faut des mois pour que l'on puisse avoir des réponses sur les demandes de subventions, pour obtenir les permis d'aménager et de construire. Mais nous voyons le bout du tunnel, grâce à l'implication de mon adjointe Adeline ROLDAO qui a su mobiliser à la fois les financeurs et convaincre l'équipe médicale constituée en Association, sous la présidence du docteur JOLY. Aujourd'hui l'enthousiasme manifesté par tous les membres a permis de surmonter tous les obstacles. Reste à lancer l'appel d'offres pour sélectionner les entreprises qui réaliseront ce superbe projet. Merci à Adeline et à tous ceux qui ont, par leur implication, permis sa réalisation.

La Gendarmerie : c'est là un projet dont l'origine se compte en années. Les enquêtes publiques, les recours, les blocages divers et variés ont mis en danger sa réalisation. Et pourtant, il suffit de voir dans quelles conditions nos gendarmes travaillent et les conditions d'hébergement des familles pour se dire qu'il y a urgence. La dernière péripétie est liée au Conseil départemental qui a accordé une subvention pour la réalisation du rond-point d'accès à la gendarmerie, mais qui n'a pas défini dans quel délai. Heureusement que la Communauté d'agglomération est avec nous et a proposé d'avancer les fonds afin que les travaux puissent commencer. Notre volonté est toujours aussi forte et nous respecterons les engagements que nous avons pris avec les gendarmes.

La résidence du Guépel : avec quelques mois de retard liés aux intempéries, la voici livrée. Pour ceux de nos habitants qui craignaient de voir se construire des immeubles dans le haut de l'avenue Charles Gabel, je pense qu'il suffit de se rendre sur place pour voir que ce petit ensemble est parfaitement intégré et que le choix de limiter la hauteur à R+1 ne dénature absolument pas l'environnement. J'en profite pour remercier tous les habitants de ce quartier qui ont eu à subir tous les désagréments liés à la circulation des camions et engins et qui ont accepté les nuisances. La dernière phase sera la remise en état de la route. Il ne s'agira pas d'une réfection complète mais d'une remise en état dans l'attente d'une reprise complète qu'il faudra prévoir dans les années à venir.

La zone d'activités : le dernier bâtiment de la zone logistique de la Porte des Champs a été livré et nous connaissons désormais le nom de l'entreprise qui va s'y installer. Il s'agit de Delsey qui va rapatrier sur ce site son magasin de Marly et une partie de son implantation de Tremblay. Ce sont 300 personnes au total, qui travailleront sur ce site. Par ailleurs trois entreprises se sont installées dans les espaces vides des premiers bâtiments de la zone qui est aujourd'hui complète. Ce sont aussi des ressources fiscales nouvelles dont nous avons tant besoin pour améliorer la vie de nos habitants.

Dernier cadeau du Printemps : l'amélioration de l'offre de transport. Les actions répétées menées par la Communauté d'agglomération auprès d'Ile-de-France Mobilités et de la Région ont abouti à une offre qui va améliorer la vie de ceux de nos concitoyens qui doivent arriver à la Gare au-delà de 20 h 30. Le bilan, après les premières semaines est plus que positif, toutes les prévisions sont dépassées en termes de fréquentation. La fréquence des bus entre la gare de Survilliers Fosses et Roissy a également été augmentée aux heures de pointe et en heures creuses, même si cela a conduit à supprimer la partie de ligne entre Luzarches et la Gare, mais qui était très peu utilisée. Ceci s'ajoutant au service de transport à la demande FILEO, notre territoire est un peu mieux desservi même s'il reste beaucoup à faire. Cela récompense toutes les actions menées par la commission transport de la communauté d'agglomération de Roissy Pays de France auprès de la Région et de l'Etat.

Un début d'année 2019 qui couronne les efforts engagés, réjouissons-nous !

SOMMAIRE

 **RETOUR EN IMAGES** <p.4

 **VIE PRATIQUE** <p.6
Campagne zéro pesticide

 **LE PROJET GENDARMERIE** <p.10
Où en est-on ?

 **ECO** <p.12
Zoom sur l'activité économique de la ville

 **A LA UNE** <p.13
La maison de santé pluridisciplinaire

 **NOS SENIORS** <p.20
Une nouvelle équipe au club de l'âge d'or

 **NOS ENFANTS** <p.21
La musique s'invite au Relais Assistantes Maternelles

 **DOSSIER**
Budget 2019

 **CULTURE** <p.27
Le programme de la Fête de la Musique

 **SPORTS** <p.29
Section Football, le renouveau

RETOUR EN IMAGES



19 JANVIER 2019

LA CRÈCHE LES MARCASSINS FÊTE LA NOUVELLE ANNÉE

Les familles de la crèche ainsi que les professionnelles se sont retrouvées à la mairie autour d'un conte sur les quatre saisons, proposé par Laure Murillo de l'association Poussière d'étoiles, et pour la dégustation de la galette des rois. Un moment convivial d'échanges et de partage.



21 JANVIER 2019

LA MAQUETTE DE LA MAIRIE

Le Ciamars, club de maquettes de Survilliers, expose dans le hall de la mairie : La mairie ! Une réalisation de Jean-Claude RYCKAERT, avec 5135 allumettes et 206 heures de travail.

Bravo pour cette belle réalisation qui a demandé patience et minutie !

13 FÉVRIER 2019

VISITE DU MUSÉE DE LA CARTOUCHERIE

M. Moisset a reçu les adhérents de l'association de la Poudrerie de Sevrans (93) pour une visite pointue et studieuse du musée.

La poudrerie impériale puis nationale de Sevrans-Livry fonctionna de 1873 à 1973. Elle compta jusqu'à 3300 ouvriers et produisit jusqu'à 28 tonnes de poudre par jour. Aujourd'hui, cette ancienne poudrerie est un parc urbain de 137 hectares, traversé par le canal de l'Ourcq, ouvert au public. C'est un site classé.

Le lien avec notre musée est évident et suscite l'intérêt d'un groupe d'ingénieurs, anciens cadres de la Poudrerie de Sevrans, avec lequel un partenariat va s'établir prochainement.



31 MARS 2019

FESTIVAL THÉÂTRAL DE SURVILLIERS

C'est dans un climat festif et devant une salle comble que s'est achevé, le dimanche 31 mars 2019, le Festival Théâtral de Survilliers et la sélection Festhéal en Ile-de-France.

Beaucoup d'émotion, de surprise, de rires aussi ! Chaque compagnie a été récompensée par Monsieur MOISSET, Maire de Survilliers, qui a remis de succulents trophées gourmands ! (confectionnés par le boulanger de la commune)

Un grand merci à toutes les compagnies qui ont réjoui le public durant les 7 jours du Festival. Un grand merci au public venu nombreux et sans qui le théâtre n'aurait pas de sens.



20 AVRIL 2019
CHASSE AUX OEUFS

280 enfants entre 2 et 12 ans ont participé à la chasse aux œufs organisée par le comité des fêtes. L'après-midi s'est déroulé sous un soleil radieux. Un peu d'attente pour une récompense bien méritée !



1 MAI 2019
BROCANTE

Le grand déballage de Survilliers ! Près de **2km100** kilomètres de linéaires dédiées aux brocanteurs. **20 000** visiteurs pour cette 36ème édition !

400 exposants
1035 emplacements



8 MAI 2019
CÉRÉMONIE

La 74ème cérémonie de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée sous un ciel pluvieux et dans une atmosphère sobre, en présence de M. Le Maire, de la première adjointe Adeline ROLDAO, du conseiller départemental, et de la Députée du Val d'Oise Zivka PARK.



CAMPAGNE ZÉRO PESTICIDE

A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2019, LA LOI LABBÉ EST ENTRÉE EN VIGUEUR POUR LES PARTICULIERS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE. ELLE PRÉVOIT UNE INTERDICTION D'ACHAT, D'USAGE ET DE DÉTENTION DE TOUS LES PRODUITS PHYTO-SANITAIRES DE SYNTHÈSE DANS LES JARDINS ET LES ESPACES VÉGÉTALISÉS.

Se passer des pesticides

Les pesticides incluent les insecticides, les herbicides ou désherbants, les anti-nuisibles et les fongicides.

Des produits loin d'être anodins

Ils sont dangereux pour l'homme en cas d'absorption accidentelle, d'inhalation forte ou de contact avec la peau.

Ils sont dangereux pour l'environnement :

- ▶ Pollution des eaux
- ▶ Pollution de l'air
- ▶ Perturbation des milieux naturels

Jardiner au naturel

Pour lutter contre les mauvaises herbes

- ▶ Pailler le sol avec les déchets du jardin
- ▶ Faire une tonte haute (6-8 cm) des gazons
- ▶ Semer des engrais verts
- ▶ Utiliser de l'eau bouillante (eau de cuisson) sur les terrasses et les allées
- ▶ Désherber à l'aide d'une binette

Pour lutter contre les maladies

- ▶ Utiliser des variétés horticoles ou potagères résistantes
- ▶ Pulvériser des décoctions de plantes comme le purin d'ortie, de prêle ou de fougère

Pour lutter contre les ravageurs

- ▶ Favoriser la présence de prédateurs naturels en installant des nichoirs pour les hirondelles ou les mésanges, en créant des tas de bois pour les hérissons par exemple
- ▶ Créer des associations de plantes pour repousser les insectes indésirables
- ▶ Varier les cultures d'une année sur l'autre
- ▶ Remplacer les insecticides par des produits non ou peu toxiques (savon noir, décoction de tanaisie).



Penser au compostage !

Vous pouvez pratiquer le compostage à domicile ou en pied d'immeuble.

Plus d'infos sur le site :
www.sigidurs.fr



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

Tout pour mon Toutou-Matou garde d'animaux au domicile des particuliers depuis 2014



Tout pour mon toutou-Matou se déplace à la convenance de la clientèle, dans plusieurs communes du 95, afin de proposer une solution de garde (vacances, mariage, hospitalisation, travail, ...), elle prend soin des animaux, en évitant tout stress et perte de repère étant donné que les animaux restent dans leur environnement.

Tout pour mon toutou-Matou est une entreprise recommandée par les structures vétérinaires de Fosses, Survilliers et Louvres, mais aussi par les salons de toilettage de Saint-Witz et La Chapelle-en-Serval.

Depuis Janvier 2019, plusieurs communes (dont Survilliers) ont été sélectionnées pour participer à un concept de rémunération un peu différente. En effet, tout en restant une entreprise, durant une année, chaque réservation sera rémunérée sur un principe de "tarif libre" à la satisfaction et/ou en fonction du budget du client.

Pet-Sitter diplômée, visites à domicile, promenades, THERY CINDY 06 78 72 73 56/01 30 29 36 30 - cindythery@hotmail.fr

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Renseignements : 01 34 68 16 84
 sladame@roissy-online.com

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES



DIMANCHE 26 MAI 2019

Collège Stendhal Fossés



Le collège Stendhal sera heureux d'ouvrir ses portes pour accueillir les familles et les jeunes du collège ainsi que nos futurs sixièmes :

SAMEDI 25 MAI 2019
DE 9H00 À 12H00

Les inscriptions des élèves de sixième pour la rentrée 2019 se feront exclusivement les :

JEUDI 13 JUIN DE 8H30 À 12H30
VENREDI 14 JUIN DE 14H00 À 19H00

LE BUREAU DE POSTE

Petite mise au point

Contrairement à certaines rumeurs, il n'est pas envisagé de fermer, puis de transférer le bureau de poste de Survilliers à la mairie. Le système actuel d'ouverture de manière alternative entre Marly et Survilliers donne satisfaction.

Il en est de même pour le distributeur de billets qui restera à l'emplacement actuel. **Nous vous encourageons à utiliser ce distributeur, car plus il est utilisé, plus son maintien sera assuré.**

Rappel : les recommandés peuvent être présentés une seconde fois à votre domicile, à la demande.



PONT DE L'ASCENSION

Nous vous rappelons que les enfants n'auront pas cours le vendredi 31 mai 2019. Le centre de loisirs sera également fermé.

CENTRE DE LOISIRS D'ETE 2019 Les inscriptions ont lieu jusqu'au 16 juin 2019

Pour les familles utilisant déjà le Portail Famille, vous pouvez effectuer les réservations en ligne. Toutefois, si vous souhaitez que votre enfant participe à un des deux campings proposés, merci de nous le spécifier par mail : vincent@roissy-online.com

Pour les autres familles, la fiche d'inscription est téléchargeable sur le site de Survilliers : www.survilliers.fr ou en Mairie auprès du service Enfance.

INFORMATIONS CAMPINGS

CENTRE DE LOISIRS DE JUILLET 2019

Le camping à Vendôme (équitation) aura lieu du 29 juillet au 02 août 2019
 Enfants de 8 à 12 ans (métro, train, car) – Limité à 20 places

CENTRE DE LOISIRS D'AOUT 2019

Le camping à St Leu d'Esserent (base de loisirs) aura lieu du 19 au 23 août 2019
 Enfants de 6 ans 12 ans (activités de plein air)

Le Centre de loisirs fonctionne normalement pour tous les autres enfants pendant les campings. Tout camping réservé sera facturé.

Pour tout renseignement sur les campings, merci de contacter :
Térese Rolland, directrice du Pôle Enfance : 06 07 91 87 91



DU NOUVEAU POUR AMÉLIORER VOS DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

DEPUIS LE 11 MARS, KEOLIS-CIF PROPOSE PLUS DE CORRESPONDANCES EN GARE DE SURVILLIERS-FOSSES AVEC LES RER EN PROVENANCE DE PARIS GARE DU NORD, GRÂCE À UNE EXTENSION D'AMPLITUDE ET LA CRÉATION D'UNE OFFRE SPÉCIFIQUE EN SOIRÉE.



«Il est indispensable d'améliorer les solutions de mobilité pour nos habitants. Ile-de-France Mobilités s'engage depuis quelques temps à développer ses services et nous nous en réjouissons. L'état veut inciter la population à moins utiliser la voiture et plus les transports en commun, mais il faut pour cela adapter l'offre de bus à notre territoire.

Aujourd'hui Keolis-Cif développe la desserte en semaine de la gare Survilliers-Fosses en heures de frange matin et soir pour tenir compte des besoins et des nouveaux rythmes de vie de nos habitants, c'est une avancée considérable.»

Reine-Marie GREMEAUX, adjointe aux Transports

Bus

95-01

DÈS LE 11 MARS 2019

PLUS DE BUS
PLUS DE
SOLUTIONS



Avec Île-de-France Mobilités,
la gare et la plateforme de Roissy
sont plus accessibles avec davantage
de bus en journée.

Keolis-CIF.com

vlanavigo.com

KEOLIS
CIF

Roissy
Pays de
France



îledeFrance
mobilités

Plus de bus 95.01, plus de solutions !

- **Le matin** : extension de l'amplitude de la ligne 95.01 afin de favoriser l'accès plus tôt aux zones d'activités.
- **La journée** : renfort d'offres en heures creuses sur la ligne 95.01 afin d'inciter les usagers à utiliser moins la voiture et à choisir les transports en commun.

Du lundi au vendredi : un bus toutes les 15 minutes en heures de pointe, un bus toutes les 45 minutes le reste de la journée.

- **Le soir** : proposition de Flexo en gare de Survilliers-Fosses.

Flexo, qu'est-ce que c'est ?

Le bus vous attend en soirée, jusqu'à minuit en gare de Survilliers-Fosses du lundi au vendredi ! Il prend le relais de la ligne R2.

● Une ligne régulière souple

- ▶ Il n'y a pas d'itinéraire défini. L'itinéraire est défini en temps réel en fonction des passagers présents dans le véhicule ou souhaitant y accéder.
- ▶ La desserte s'effectue sur une partie des points d'arrêts des lignes R2 et 95.01.●

● Tous les départs sont garantis

- ▶ Un véhicule et un conducteur sont systématiquement programmés pour chaque arrivée de train.
- ▶ Aucune réservation préalable par téléphone.

Tous les titres de transport du réseau Ile-de-France Mobilités sont acceptés dans ce bus.





LE COURRIER DES SURVILLOIS

Bonjour, comme de nombreuses personnes à Survilliers je me demande pourquoi le Centre du Colombier est aussi sale et si peu entretenu ? Ce n'est pas très engageant pour faire ses courses ! Que fait la mairie ?! (Nathalie L.)

Effectivement, cet endroit n'est pas entretenu et la mairie condamne cela. Malheureusement, elle n'est pas responsable car il s'agit d'un espace privé. M. Le Maire envoie régulièrement des courriers d'injonction au syndic pour le nettoyage de ces espaces. Ces courriers restant sans suite, une procédure de verbalisation sera établie prochainement.

Ces espaces sont privés



Vous aussi, envoyez vos questions à com.survilliers@roissy-online.com

L'ESSENTIEL DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Janvier 2019, le conseil a donné un avis favorable à :

- La signature du permis d'aménager de la nouvelle gendarmerie. Le début de la construction est prévu en janvier 2020.
- Au maintien de l'augmentation de 2 % du taux d'imposition 2019.
- La demande d'une subvention de 2000 € au Conseil Départemental pour l'aide à la lecture publique.
- L'organisation de 3 séjours destinés au 3ème âge : l'Aube du 9 au 10 mai 2019, le Finistère du 9 au 14 septembre 2019, l'Alsace du 4 au 7 décembre 2019.

Avril 2019, le conseil a donné un avis favorable à :

- La validation du compte d'administratif 2018.
- La présentation et au vote du budget 2019.
- La demande d'un fonds de concours auprès de la CARPF pour la construction de la maison médicale.
- La demande de subvention au conseil départemental pour la maison médicale.
- La demande d'une subvention d'un montant de 15000 € au conseil départemental pour l'école de musique.
- Au tirage au sort du jury d'assises. Ont été tirés au sort les personnes suivantes : Anthony ARCIERO, Frédéric BLANC, Marie-Madeleine CLAUDEL, Nadia AZZOUZ née DOYEN, Christiane BRIOIS née BRETIN, Sandy DAMERVAL, Julien ANDOR, Nadège CHATEAU, Kays DJERIDI.



Pour plus d'informations : www.survilliers.fr



LE PROJET GENI

Où en est-

Il est bon de faire un point sur ce projet lancé il y a plus de six ans et dont nous n'avons pas encore vu de réalisation sur le terrain. Il en est ainsi de beaucoup de projets, dans notre pays, qui peinent à se réaliser du fait des procédures et de tous les moyens qui sont offerts pour les ralentir.

Mais enfin, nous y sommes. «*J'ai pu après deux enquêtes publiques en deux ans, signer le permis d'aménager de cette zone qui, je le rappelle, comprend trois parties : la gendarmerie et les logements des gendarmes, 85 logements déclinés en collectifs et individuels, et une zone d'activité dont le contenu n'est pas défini aujourd'hui*», précise M. le Maire.

Monsieur le Préfet ayant à son tour validé le projet sur la partie liée à la Loi sur l'eau, nous allons pouvoir passer à une phase de réalisation après les délais de recours.

Ainsi, une première phase va être engagée à savoir l'aménagement du terrain. Celle-ci va consister à **déplacer le bassin tampon qui se situe en bordure de la D317**, afin de construire le bâtiment de la gendarmerie. Suivront les travaux de viabilité et la **réalisation du giratoire** qui permettra d'accéder aux différents locaux.

Sur ce point, bien que le Conseil Départemental ait voté le montant de sa participation aux travaux, nous sommes encore confrontés à des blocages pour lesquels la Communauté d'agglomération a proposé d'avancer les fonds, ceci afin de ne pas retarder le projet. Il est en effet impensable de prendre encore du retard lorsque l'on sait dans quelles conditions nos gendarmes doivent travailler et les risques auxquels ont encore été exposées leurs familles en 2018.

«*Ce sera un plus évident en matière de sécurité pour notre village*», se réjouit M. le Maire.

Les premiers coups de pelle devront débuter cet été. Les travaux d'aménagement devraient durer environ six mois, le financement de ceux-ci sera assuré pour la partie de terrain occupée par la gendarmerie, par la Communauté d'agglomération qui mettra ce terrain à disposition du bailleur social en charge de la construction. La construction elle-même devrait commencer début 2020.



“ Ce sera un plus évident en matière de sécurité pour notre village. ”



ENDARMERIE

est-on ?



Comme le montre le plan ci-contre, qui n'est encore qu'une ébauche, le projet est complété, en remontant vers le village par une zone d'habitat, constituée à la fois d'une partie de petits collectifs dont la hauteur n'excédera pas la hauteur des locaux avoisinants. Au nombre de 35 et destinés à être exploités par un bailleur social, ils seront complétés par une zone pavillonnaire d'une cinquantaine de maisons. L'objectif est de conserver à ce quartier son caractère tout en respectant les obligations fixées par la Loi en matière de logement social.

Enfin, la troisième partie relative à la zone d'activité, qui assure l'équilibre économique de l'opération, tant pour la commune que pour la Communauté d'agglomération, il reste dans l'immédiat à en définir le contenu, sachant que toute activité logistique est interdite.

EN BREF

Un projet en 3 parties :

- 1- La gendarmerie et les logements des gendarmes
- 2- 85 logements dont 35 logements collectifs et 50 maisons individuelles
- 3- une zone d'activité, non définie à ce jour, mais qui ne peut pas être une zone logistique.



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ZOOM SUR L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE DE LA VILLE...

ALS BATIMENT et ISL SECRETARIAT

Survilliers se réjouit d'accueillir le siège de l'entreprise ALS Bâtiment (anciennement basé à Fosses) et l'implantation, dans le même local, d'une nouvelle activité de secrétariat. Nous leur souhaitons bonne chance.



<http://isl-secretariat.com>
18, Grande Rue 95470 Survilliers

«Nous venons de lancer ISL Secrétariat qui est une société de services aux entreprises comprenant l'assistance administrative (classement de documents, gestion du courrier courant, aide aux démarches administratives, factures et commandes) mais également la gestion comptable, l'assistance juridique, recouvrement et le secrétariat médical. »

Tél. 06 10 52 79 88 isabelle@islsecretariat.com



NOUVEAU : SERVICE A LA PERSONNE



9 rue des Bégonias
95470 SURVILLIERS

01 30 29 03 27
enj-arcenciel@outlook.fr

www.enj-arcenciel.net

Votre bien-être nous est essentiel

Notre engagement

ENJ Arc-en-Ciel met en place une solution adaptée d'aide à domicile sous 48 h, quels que soient votre âge, votre situation sociale et financière, la composition de la famille, ...

Public concerné :

- des personnes âgées
- des personnes handicapées
- des personnes actives
- des personnes ayant des besoins ponctuels (maladie, hospitalisation, ...)
- des TPE et micro-entreprises

Zone d'intervention :

Survilliers
Saint-Witz
Fosses et Vieux Fosses
Marly-la-Ville
Puisseux-en-France
Louvres
Villeron



Nous recherchons des auxiliaires de vie et des employés de ménage.

DELSEY



C'est avec plaisir que nous accueillons l'entreprise Delsey qui a rejoint récemment la zone logistique de la Porte des Champs et qui a rapatrié sur ce site son magasin de Marly-la-Ville et une partie de son implantation de Tremblay. Ce sont 300 personnes qui vont travailler à cet endroit. Tous les bâtiments de cette zone sont désormais occupés avec l'arrivée de SeD, Chanel, Expeditors.

Atelier
Plumes & Crin

Artisan - Tapisserie en siège
35, rue du Houx
95470 SURVILLIERS

tél : 06 23 13 64 74
danglehant.dominique@gmail.com

SIREN 820 731 602 - SIRET 420 731 602 00018

Réfection tous styles de sièges, création modèles uniques, patine, confection rideaux, stores, coussins, tissus teintures naturelles.



MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE...

Votre visite guidée en avant-première au 56, rue de la Liberté !

LE PROJET DEVIENT À PRÉSENT UN PEU PLUS CONCRET : RÉUNIR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR UN MÊME PÔLE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS QUI ASPIRENT À UNE PRISE EN CHARGE DE PROXIMITÉ.

Rappel de la genèse du projet

Dès 2015, M. Le Maire perçoit la nécessité d'implanter sur la commune une maison médicale pluridisciplinaire. Convaincu que ce dispositif permettra de contrebalancer l'inéluctable désert médical qui se profile, il confie alors le projet à son adjointe aux finances, Adeline ROLDAO, qui se lance dans l'étude.

Le premier enjeu a été de rassembler les professionnels de santé du territoire autour de ce projet commun, qui semblait bien lointain. Le docteur Joly, médecin généraliste depuis les années 70 à Survilliers, et professeur à la faculté de médecine, fut le moteur du groupe qui s'est alors lancé dans un long processus d'études, de réflexions sur le projet de santé, d'étapes administratives qui se poursuivent et s'accroissent aujourd'hui car tout devient un peu plus concret.

Présentation de l'équipe de professionnels de santé

Docteur Serge Joly : Médecin généraliste

« Nous nous sommes rapidement réunis en association pour pouvoir travailler dans un cadre officiel, main dans la main avec la commune. Nous avons multiplié les réunions, parfois sur des sujets éloignés de notre quotidien bien qu'essentiels, comme des sujets juridiques. Mais l'objectif en vaut vraiment le coup pour l'ensemble de la population de Survilliers. »



Docteur Serge JOLY
Médecin généraliste



Laure LEVALLARD
Ostéopathe



Docteur Anne LANKAR
Médecin généraliste



Catherine DUTEAU
Sophrologue-hypnothérapeute



Docteur Paula BOGHEANU
Médecin généraliste



Sydonie CIAKO
Biologiste médicale (laboratoire d'analyses)



Docteur Naziha NIAR
Pédiatre



Valérie RENAULT
Infirmière



Georges CHARON
Kinésithérapeute



Zainaba BOUKNANA
Infirmière



Stéphanie LANDRY
Pédicure podologue



Virginie CHATELAIN
Pharmacienne



La maison médicale sous tous les angles

Sur 1200 m², le projet s'articule en trois bâtiments : le bâtiment d'entrée principale avec les 3 bureaux de généralistes, les professions paramédicales, le bâtiment du fond accueillant l'espace de kinésithérapie, les locaux des professionnels et le bâtiment de jonction qui accueillera le pôle mère-enfant.

Pour ce qui concerne son aménagement extérieur, le parking comportera 14 places de stationnement pour les patients. Parkings semi-végétalisés



L'entrée principale et son secrétariat médical.

Espace de stationnement pour les vélos, pour les poussettes.



Au sous-sol, des places de parking réservées aux professionnels de santé.

Rampe d'accès PMR (personnes à mobilité réduite)

Patio, permettant de faire rentrer la lumière

Toit plat, permettant d'accueillir les techniques de CVC. (chauffage, ventilation, climatisation)



Entrée secondaire, pôle mère-enfants



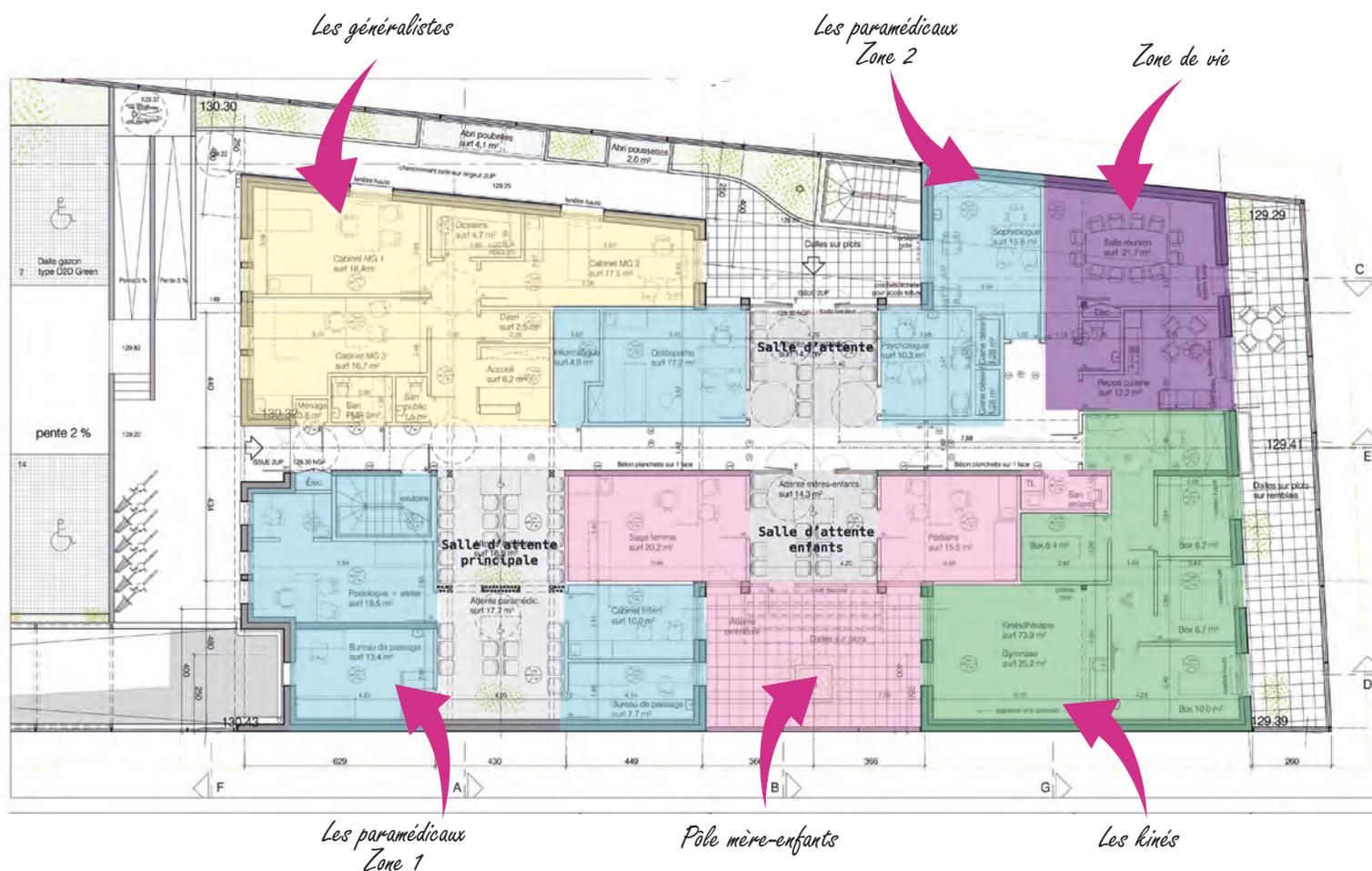
Les apports d'une Maison de Santé pluriprofessionnelle sont donc multiples et bénéficieront à l'ensemble des habitants.

«Le deuxième enjeu a été de trouver le modèle adéquat pour rendre le projet attractif pour les professionnels de santé, réalisable pour la commune dans un contexte où les capacités d'investissement se réduisent, et surtout pérenne pour ne pas retomber dans quelques expériences malheureuses vécues dans certaines communes.

L'objectif est d'effectuer une opération «blanche» financièrement, c'est-à-dire de rembourser les investissements engagés avec les loyers des locataires de la maison médicale. Après la recherche du lieu d'implantation, le projet architectural a été lancé.

De plus, un important travail a été accompli sur la recherche des partenaires et des financements pour monter un tel projet : ARS, CARPF, Région Ile-de-France et potentiellement le Conseil Départemental.

Depuis décembre 2017, l'ARS a reconnu notre secteur comme étant dans une zone déficitaire prioritaire. Cette triste information n'a fait que confirmer l'absolue nécessité d'un tel projet. Nous devons mettre tout en œuvre pour maintenir nos professionnels de santé sur la commune et en attirer d'autre pour préserver l'offre de soins à la population.»
 Adeline ROLDAO, maire-adjoint aux Finances



«La forme très longitudinale de la parcelle ainsi que le respect des normes du PLU, ont demandé une étude approfondie pour y accueillir la future maison de santé. Suite à un appel d'offres, le cabinet My Architect a été retenu pour accompagner l'opération. Le bâtiment de près de 500 m², répondant aux normes HQE, accueillera sur un seul niveau l'ensemble des cabinets. Exposé nord-sud, notre volonté était d'optimiser le bâtiment en termes de surface pour proposer un aménagement fonctionnel aux professionnels de santé et de permettre de faire rentrer la lumière naturelle au maximum.

L'architecte des bâtiments de France a été associé au projet en amont, pour permettre une instruction du permis de construire plus efficace en tenant compte de l'ensemble de ses remarques et suggestions.

Tous les espaces fonctionnels nécessaires : accueil, salles d'attente, secrétariat, logistique, sanitaires, salle de réunion, ont été prévus.» Adeline ROLDAO, maire-adjoint aux Finances

Les avantages de la MSP

La vocation d'une telle structure est d'améliorer la qualité de l'exercice professionnel et d'encadrer la prise en charge des patients au sein d'un parcours de soin. Au-delà de ce regroupement physique, en un **lieu unique**, le concept de Maison de santé a l'ambition d'**améliorer les soins** tout en anticipant la **désertification médicale**. Elle doit donc favoriser l'installation sur le territoire de **nouveaux praticiens** lors de départs à la retraite.

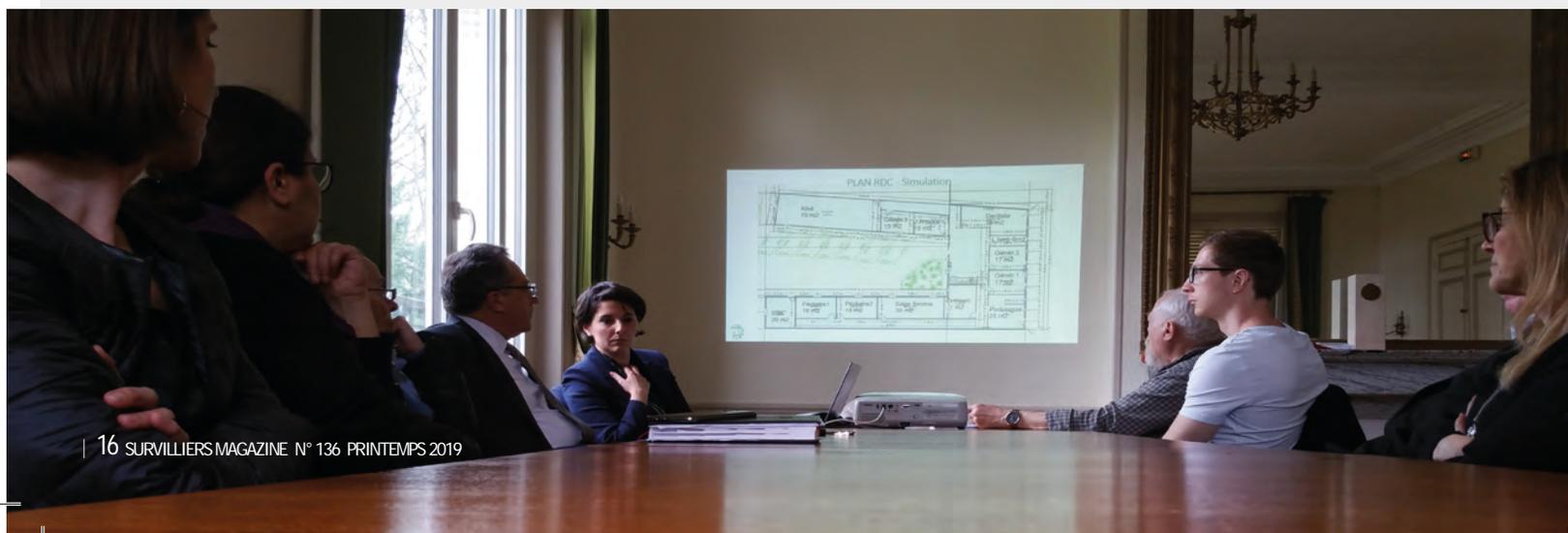
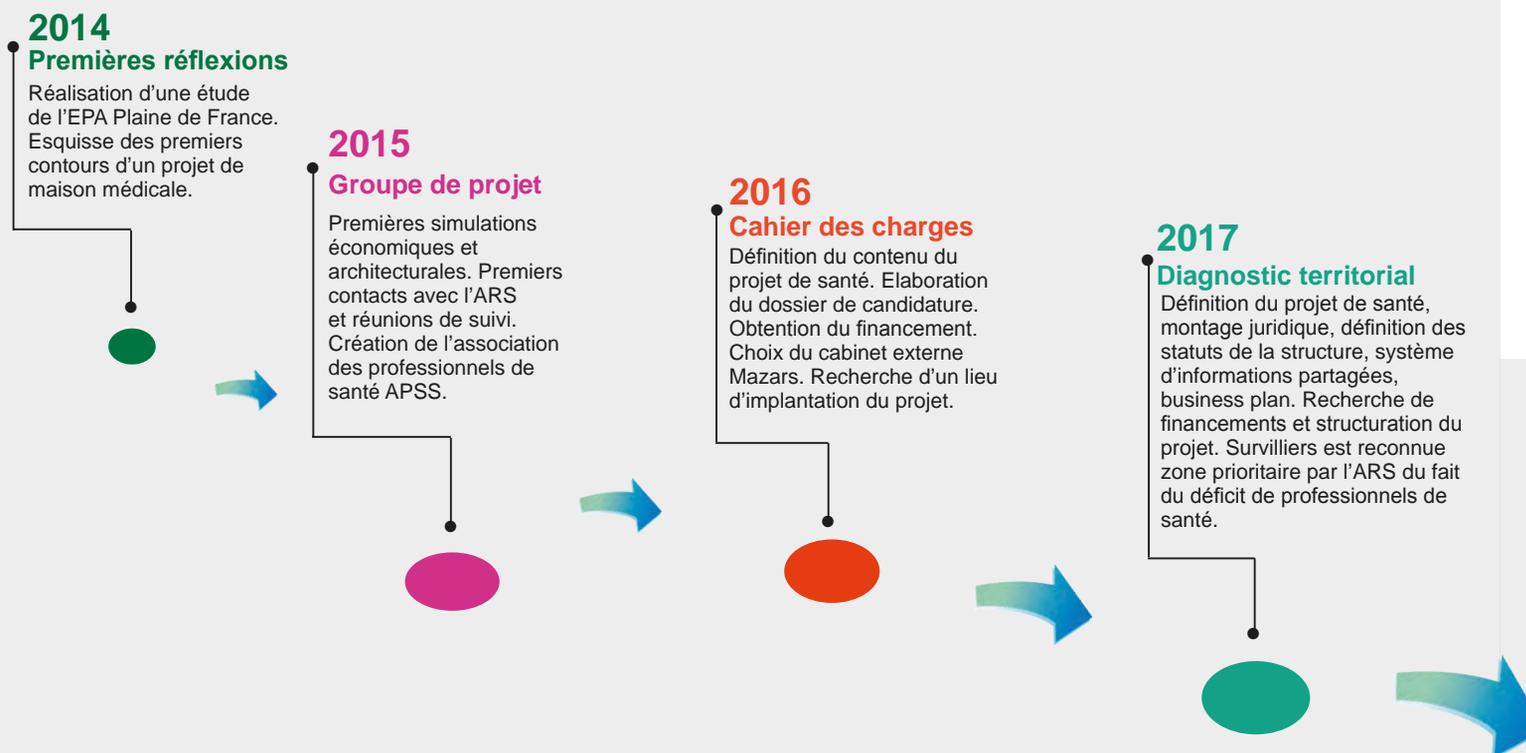
Pour les patients

- ▶ Conserver une offre de soins de proximité sur la commune.
- ▶ Réunir en un seul et même lieu différentes compétences médicales.
- ▶ Offrir des conditions d'accessibilité adaptées.
- ▶ Favoriser l'accès et la permanence des soins : par exemple, en cas d'absence d'un médecin traitant, ses confrères peuvent prendre en charge ses patients grâce au «Dossier médical partagé».
- ▶ Relayer les campagnes d'éducation et de prévention thérapeutique.

Pour les professionnels

- ▶ Possibilité de continuer leur activité en améliorant leurs conditions de travail.
- ▶ Développement de la formation et l'accueil d'étudiants.
- ▶ Meilleure coordination grâce à la coopération interprofessionnelle.
- ▶ Harmonisation des pratiques.
- ▶ Optimisation du temps de travail.
- ▶ Mutualisation des frais de fonctionnement.
- ▶ Lien avec les acteurs locaux pour promouvoir des actions d'éducation à la santé.

CHRONOLOGIE Les étapes du projet



QUI FAIT QUOI ?

Les élus, le service technique :

Après avoir identifié les besoins de la population liés à l'accès aux soins, les élus ont recherché un modèle de structure pouvant répondre aux attentes des habitants et aux exigences des professionnels. Ils ont donc proposé d'implanter à Survilliers le concept de Maison de Santé pluriprofessionnelle (MSP).

Actions menées et à venir :

- Présentation de l'intention aux professionnels de santé du territoire
- Premières simulations économiques et architecturales
- Recherche de partenaires ARS
- Accompagnement des volontaires jusqu'à la mise en place d'une structure associative.
- Animation des réunions de travail
- Identification d'un terrain permettant l'installation du bâtiment
- Etude et construction du bâtiment par la commune à un loyer attractif permettant le remboursement de l'emprunt finançant l'opération.

L'Agence Régionale de Santé (ARS)

L'ARS pilote le système de santé et régule l'offre au niveau régional. Pour cela elle a mis en oeuvre des dispositifs d'aide permettant d'accompagner la mise en place de ce projet.

Actions menées et à venir :

- Définition d'un cahier des charges relatif aux maisons de Santé, optimisant le parcours de soin des patients. Ce document décrit en outre les critères à respecter pour créer une Maison de Santé comme le fait de se constituer en association.
- Mise en place d'un comité partenarial en charge d'étudier les projets proposés par les professionnels.
- Accompagnement des professionnels de santé dans leur démarche
- Promotion du projet
- Aide à l'installation de nouveaux professionnels de santé
- Attribution de subventions spécifiques.

L'Association des professionnels de santé (APSS : Association des professionnels de santé de Survilliers)

Présidée par le Docteur Joly et , composée des professionnels de santé en liaison directe ou indirecte avec le projet, elle est habilitée à recevoir les fonds qui ont permis la réalisation de l'étude de faisabilité. Elle pilote le projet et le représente auprès des instances officielles, notamment auprès de l'Agence Régionale de Santé.

Actions menées et à venir :

- Définition du projet de santé et du système d'organisation interne (fonctionnement de la structure).
- Présentation du projet auprès du comité partenarial de l'ARS dans le but d'obtenir l'homologation de la MSP, un accompagnement (y compris financier sur la construction du bâtiment) et une aide au démarrage.
- Administration générale de la Maison de Santé, rassemblement des praticiens qui devront ensuite se constituer en Société interprofessionnelle de Soins ambulatoires (Sisa).

2018

Appel d'offres

Choix de l'architecte et réalisation des plans du projet définitif. Chiffrage plus précis du projet. Présentation du projet et des résultats de l'étude au comité de l'ARS qui le valide. Achat du terrain avec le financement à 50% de la communauté d'agglomération. Premiers rendez-vous avec les services instructeurs de l'urbanisme et l'architecte des bâtiments de France. Le groupe de projet s'étoffe.

2019

Présentation du dossier

Réalisation des études de sol sur le terrain. Constitution et dépôt du permis de construire. Validation du projet par la commission de sécurité du SDISS. Phase DCE : réalisation du dossier d'appel d'offres pour la construction du bâtiment. Printemps : lancement de l'appel d'offres des entreprises. Dépouillement et choix des entrepreneurs. Automne : lancement des travaux.

2020
Ouverture
de la maison
médicale

L'AJS, EN BREF...



Changement à l'AJS

Après plusieurs années à la présidence de l'AJS, Suzie Planchard a souhaité mettre un terme à ses fonctions. Nous la remercions pour son investissement. Elle passe le relais à Ahmed Lafrizi.

Ahmed Lafrizi est une figure bien connue à Survilliers. Très sociable et à l'écoute des autres, il a conquis ses voisins dans son quartier. Membre de l'équipe municipale il participe à la commission culturelle, mais aussi aux nombreuses actions du Comité des Fêtes. Cet enseignant émérite s'intéresse beaucoup à nos jeunes et le 19 avril dernier il a été élu président de l'association des jeunes de Survilliers (AJS).

Membre actif de cette association, il s'investissait déjà depuis plusieurs années en faisant partager sa passion des mathématiques et de l'informatique. Il entend continuer son action en maintenant ses cours à l'intention des jeunes le samedi après-midi de 15h à 17h.

Epaulé par un bureau renforcé, il souhaite poursuivre l'orientation des jeunes lycéens, suite à la réforme du bac. Parents, n'hésitez pas à prendre contact !

Mais bien sûr, Ahmed perpétuera avec son équipe des actions de divertissements ou de cohésion pour les jeunes Survillois. Nul doute que cet homme dynamique fédérera ces opérations avec succès.



Les nouveautés en quelques mots :

L'AJS a mis en place un partenariat avec l'association Avenir de Survilliers et bénéficie maintenant d'un créneau horaire à la salle de musculation pour les jeunes adolescents de l'AJS le mercredi.

Un atelier RAP a été créé pour les jeunes le Jeudi de 17h à 18h à la Bergerie. Dans cet atelier animé par Christopher, les jeunes travaillent l'écriture, l'élocution, la composition de bande son. Cette activité a pour but de leur faire découvrir l'art du RAP sous toutes ces facettes.

Une subvention accordée par la Mairie va favoriser le projet de créer un nouvel espace multimédia au relais. Une aide aux devoirs numérisés sera proposée, ainsi que de nouvelles activités ludiques pour développer la culture générale.

Christopher, le conseiller en Insertion, continue sa mission de recherche d'emploi et de formation pour les jeunes, grâce à une étroite collaboration avec la Mission Locale. Depuis la réouverture du Relais, 23 jeunes ont été pris en charge. Certains ont trouvé un emploi, commencé une formation, ou ont envisagé une réorientation dans leur parcours scolaire.

Les jeunes entre 12 et 18 ans sont très actifs au sein de l'AJS lors des soirées et des sorties. Il y a une bonne communication entre eux, ce qui contribue à une augmentation de la fréquentation pour ce public au relais.



Sortie au Parc Astérix

Le multi-sports connaît également une forte affluence et une nouvelle vague de jeunes a adhéré à l'association, âgé de 10/12 ans, pour les vacances de Février et de Pâques. Les activités du multi-sports ont toujours autant de succès grâce à Xavier , Jean-François , Angélique , et Christopher qui apportent beaucoup à ces jeunes dans leur rôle d'encadrement et d'accompagnement dans les activités.

Durant les vacances de Pâques, une activité d'Arts Plastiques Stickers, avec une étudiante dans cette matière a remporté un franc succès puisque 16 jeunes y ont participé. Elle a duré 4 jours où les jeunes impliqués ont pu créer leur propre sticker. Ils y ont tous trouvé un intérêt grâce à la découverte ludique de cette activité en groupe. Ce projet mené par Margaux va favoriser la validation d'une partie de la licence de la jeune étudiante.

Pour les mois de Mai et Juin les sorties et soirées proposées seront :

- Soirée Loup Garou
- Tournoi FIFA
- Tournoi FORNITE
- Cinéma/restaurant
- Barbecue/tournois pétanque
- Sortie VTT



Quelques jeunes au travail avec Christopher

OBJECTIF BAFA

La Commune finance le BAFA aux jeunes, dès 17 ans, qui ont travaillé au Centre de Loisirs (période de 15 jours pendant les vacances scolaires ou l'été), durant 3 années consécutives à Survilliers.



CONTACT : Christopher PLANCHARD

TEL : 01.34.68.32.66 – PORTABLE : 0607651054

Mail : ajs.survilliers2015@gmail.com



CLUB DE L'ÂGE D'OR



JEUDI 13 JUIN

VISITE DE L'ARMADA À ROUEN



Il reste quelques places !

Programme

Départ **7h15** rue de la gare, **7h30** mairie

11h : Visite de l'Armada

Promenade en bateau consacrée à la visite de l'Armada 2019. Vous pourrez admirer les voiliers qui seront présents tout le long des quais.

12h30 : Déjeuner à La Bertelière (apéritif, plat, dessert, boissons et trou normand !)

15h30 : Temps libre sur les quais, possibilité de visiter les bateaux

Tarif : 50€

Inscriptions au club - Renseignements 01 34 68 21 30



Repas du 02 Décembre 2018

- | | |
|------------------------------|--|
| VENDREDI 21 JUIN | Concours de belote |
| MERCREDI 3 JUILLET | Croisière guinguette sur la Marne |
| SAMEDI 7 SEPTEMBRE | Forum des associations |
| VENDREDI 13 SEPTEMBRE | Concours de belote |
| DU 17 AU 24 SEPTEMBRE | Séjour à Minorque |
| LUNDI 30 SEPTEMBRE | Spectacle Légende des chevaliers à Provins |

Local ouvert tous les après-midis du lundi au jeudi

Tél. 01.34.68.21.30

ACTU club de l'âge d'or

Suite à la maladie de Mme Dupage, une assemblée extraordinaire s'est tenue le Jeudi 18 Avril pour élire un **nouveau bureau** constitué comme suit :

Président	Jean-Jacques BIZERAY
Secrétaire	Jean-Pierre MILLIANCOURT
Trésorier	Michel WACOGNE

Au club, vous trouverez, dans la **continuité des activités**, les voyages, les visites d'une journée, les tournois de belote, et **une nouveauté** : assistance informatique pour les démarches en ligne (impôts, etc...), en complément des cours dispensés à la bibliothèque. L'informatique est devenue incontournable, même pour les personnes âgées !

Bienvenue à tout nouveau retraité qui souhaite s'inscrire !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le club a **40 ans** cette année !

Il a été créé en **1979** par le père de Denise Hof.



Josette Dambreville

Coup de chapeau à Josette Dambreville, femme passionnée et active sur la commune ! Elle n'hésite pas à emmener les anciens au Théâtre de la Bergerie pour qu'ils puissent profiter de la programmation culturelle. C'est une femme investie également dans la vie de la paroisse. Merci à elle pour son engagement !



AU RAM DE SURVILLIERS...

DEPUIS QUELQUES MOIS, LA MUSIQUE S'INVITE RÉGULIÈREMENT AU RAM AUPRÈS DES ENFANTS ET DES ASSISTANTES MATERNELLES, AVEC LE CONCOURS D'HENRI JOËL, MUSICIEN EXPÉRIMENTÉ DU MONDE DE LA PETITE ENFANCE.

Ces séances musicales se créent à chaque fois au rythme des enfants, selon l'énergie de l'un, la timidité de l'autre, mais toujours avec l'idée que l'enfant est libre d'y participer activement ou pas, que cela soit «sur le devant de la scène» ou dans les bras rassurants de son assistante maternelle.

A travers histoires et comptines, jeux de doigts et improvisation, la musique se crée, s'écoute, s'enflamme ou s'apaise grâce à toute la variété d'instruments mis à la disposition de tous et à l'envie de chacun.

L'occasion d'expérimenter « un solo » est toujours offerte aussi bien aux plus téméraires qu'aux plus passionnés, et même si la timidité les font parfois un peu hésiter au départ, le fait de se sentir écouté et apprécié à sa juste valeur par tous, encourage chaque enfant « musicien », lui donnant ainsi l'occasion de ressortir un peu plus confiant et grandit de cette aventure.

L'écoute, tout comme l'expérimentation, de la musique sont l'occasion pour les tout-petits de pouvoir vivre des expériences toujours riches en émotions et en apprentissages... Eveiller sa curiosité en découvrant des nouveaux sons et des objets inédits, stimuler aussi bien le langage et la mémoire, développer ses capacités d'attention et de concentration, apprendre à s'écouter les uns les autres sont, entre autres, des aptitudes indispensables à l'éveil du tout-petit...

Et le fait que petits et grands partagent ces moments forts

tous ensemble permet à chacun de repartir tout simplement le cœur joyeux et des étoiles pleins les yeux, complices de ces instants chaleureux.

Et afin que parents, enfants et professionnelles puissent aussi partager ces beaux moments ensemble, une petite fête de Noël fut organisée en partenariat avec le RAM de St Witz et avec le concours d'Henri Joël, qui a su une fois encore nous faire passer un doux moment musical en chantant et dansant ensemble, à la grande joie de tous.



Camille FRIBOLLE, éducatrice de jeunes enfants

**Tous les lundis à la PMI (rue des Fers)
09h-12h accueil jeux
14h-17h sur RDV**



KERMESSE DES ECOLES

7 JUIN

ÉLÉMENTAIRE LE COLOMBIER

15 JUIN

ÉLÉMENTAIRE ROMAIN ROLLAND

MATERNELLE JARDIN FRÉMIN

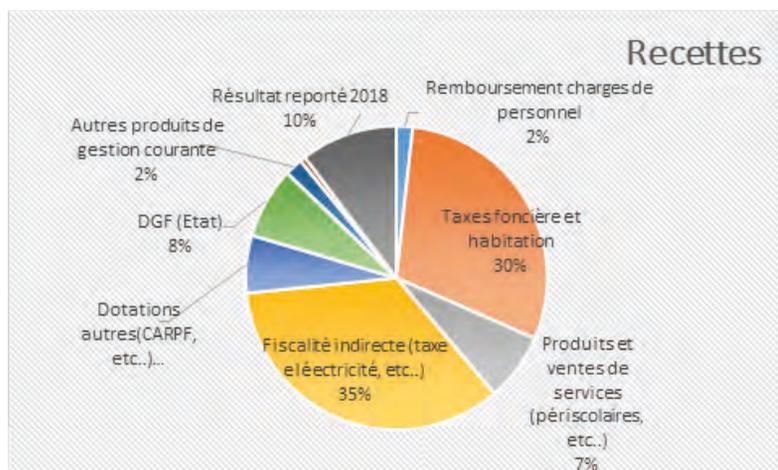
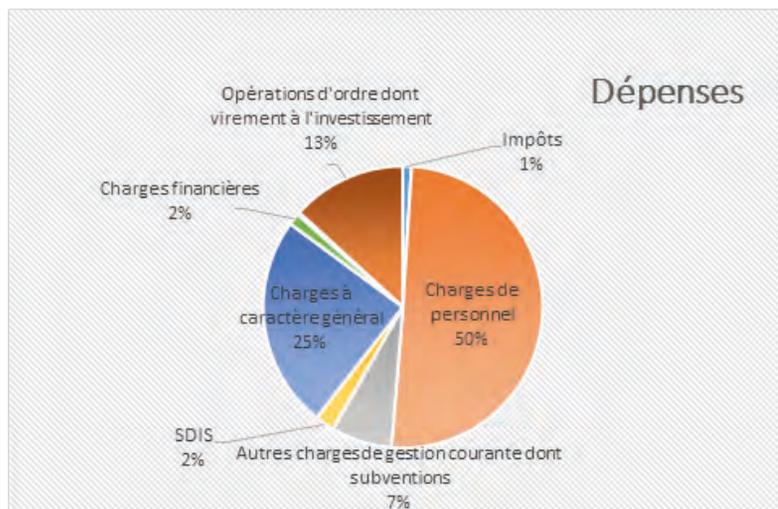
MATERNELLE LE COLOMBIER

AVEC LA PARTICIPATION DE L'APES

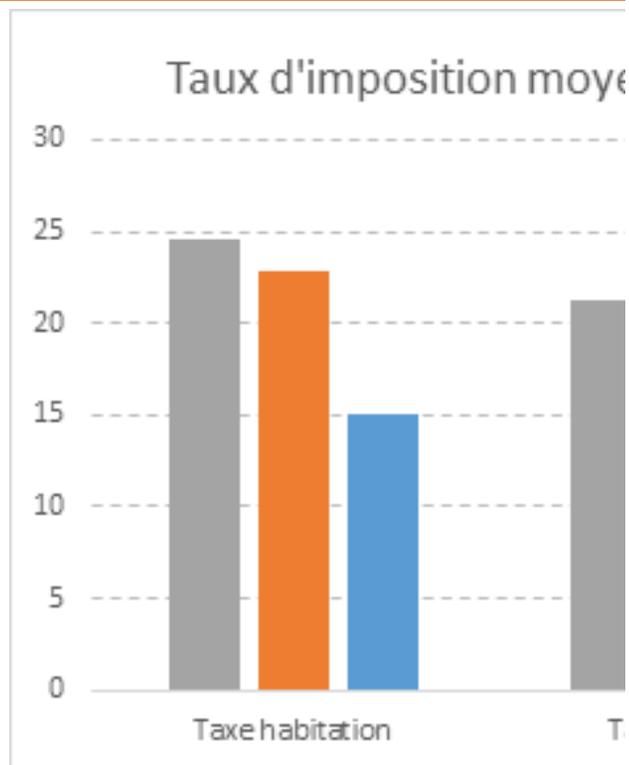
Budget

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

LE BUDGET 2019



MONTANT TOTAL DU
DEPENSES TOTALES DE FO
DEPENSES TOTALES D'INV



UN BUDGET OFFENSIF A VOTRE SERVICE

2015, 2016 et 2017 ont été des budgets « de crise », d'effort et de rigueur ; 2018, un budget plus serein. Durant les trois premières années, il a fallu digérer et gérer les baisses de dotations de l'État tout en maintenant un niveau de service à la population. Dépenses de fonctionnement et investissements ont été maîtrisés avec la plus stricte attention. Le budget 2018 a pour sa part, été un budget de transition pour repartir sur 2019 avec une volonté offensive.

La commune a retrouvé une marge de manœuvre lui permettant de provisionner sereinement, plus un budget d'investissement permettant de lancer des projets nécessaires et d'envergure pour le village dans les années à venir.

Grâce à l'action du Maire et son équipe, Survilliers va bénéficier de financements pour la réalisation de ces projets. C'est une excellente nouvelle pour notre commune.

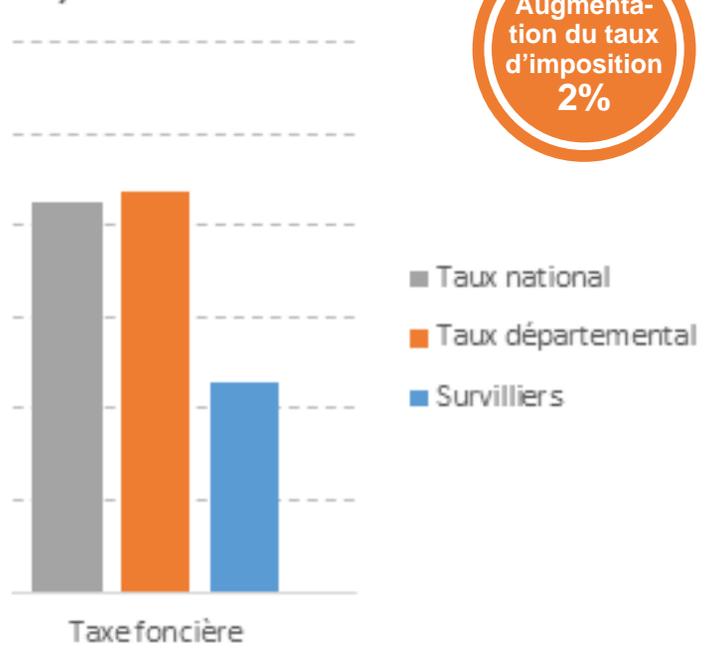
Le budget 2019 a été voté à l'unanimité au Conseil municipal du 27 mars 2019. Malgré les baisses continues de dotations de l'Etat depuis 7 ans, la gestion rigoureuse des finances de la ville et l'engagement de nombreuses actions (rationalisation des dépenses, maîtrise de la masse salariale, renégociation des contrats...) ont permis de contenir les charges de fonctionnement, tout en maintenant des services à la population, et en poursuivant les travaux conformément au programme établi.

Pour 2019, les nombreux investissements seront réalisés sans risque pour les finances de la collectivité, et ce grâce à la captation de subventions publiques auprès des différents partenaires (Intercommunalité, Etat, Région), à des recettes non conventionnelles générées par le développement urbain maîtrisé, et également par la bonne gestion financière qui permet à la ville de dégager chaque année une épargne croissante.

19 EN UN COUP D'OEIL

DU BUDGET : 8 433 846 €
FONCTIONNEMENT : 5 740 727 €
D'INVESTISSEMENT : 2 693 119 €

Moyens en 2018



3 questions à Adeline ROLDAO, adjointe aux Finances



Survilliers mag. Quel bilan doit-on tirer de l'année 2018 concernant les finances de commune ?

Adeline ROLDAO : *Survilliers sort d'une zone d'inconfort en quelque sorte. Nous devons jouer les équilibristes. 2018 marque donc la stabilité.*

Survilliers mag. Les efforts des années précédentes semblent avoir portés leurs fruits ?

Adeline ROLDAO : *Bien sûr, et je suis satisfaite du travail accompli collectivement ces dernières années pour maintenir les comptes publics dans un contexte particulièrement compliqué et enfin pouvoir dégager une petite capacité d'investissement. Cela ne veut pas dire pour autant que tout est parfait. La maîtrise de notre gestion devra perdurer si nous voulons nous donner les moyens de réaliser les investissements nécessaires pour notre ville. Les bons choix devront être faits dans les années à venir.*

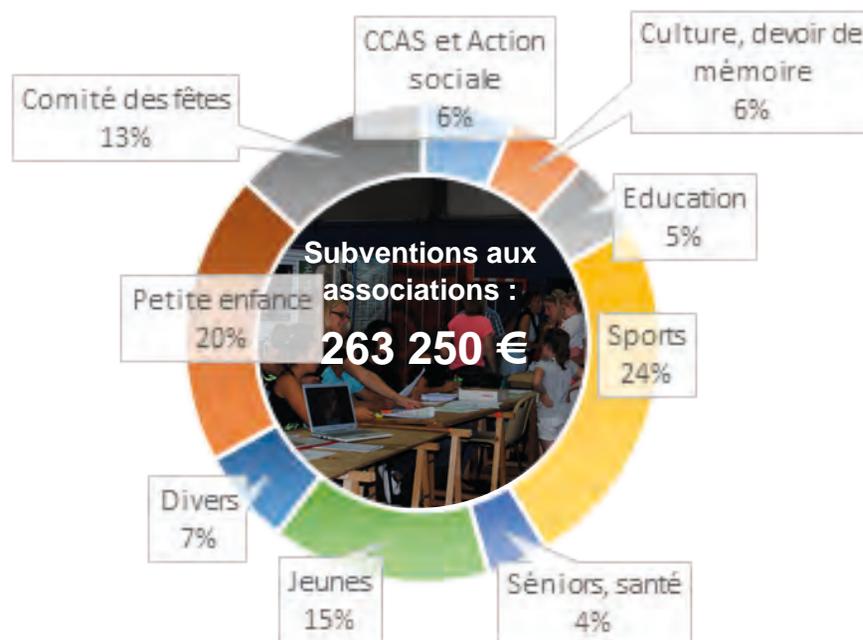
Survilliers mag. Quel est le point marquant du budget 2019 ?

Adeline ROLDAO : *C'est bien évidemment le niveau élevé des investissements prévus qui s'élève à 2,7 millions d'euros, dont notamment la maison médicale et l'aire de jeux. Soulignons qu'il s'agit d'investissements maîtrisés car des revenus sont attendus pour compenser cet investissement.*

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Les activités proposées par le tissu associatif local contribuent au bien vivre ensemble, à la tolérance, à l'esprit d'équipe, à l'ouverture culturelle et sportive. Pour toutes ces raisons, les associations sont des partenaires indispensables de notre commune. Un soutien important est apporté aux associations de la ville qui proposent de nombreuses activités aux Survillois de tous âges.

Ce soutien aux associations comprend des subventions directes, à savoir un montant alloué au budget et indirectes telles que la mise à disposition de nos infrastructures et leur entretien. Parmi les associations survilloises, certaines font l'objet d'une convention d'objectifs, lorsque la subvention est supérieure à 23 000 euros. Cette convention fixe les actions, projets, dispositifs mis en œuvre par l'association dans le cadre de son champ d'actions, les moyens alloués par la collectivité et les modalités d'évaluation. Sont concernés par ces conventions d'objectifs : l'AJS, l'Avenir, les Marcassins et le comité des fêtes.



INVESTISSEMENTS 2019

Des capacités retrouvées après 5 années de vigilance

	Construction Maison Médicale :	2 057 000 €
	Aire de jeux :	50 000 €
	Rénovation des bâtiments :	42 000 €
	Accessibilité Mairie :	15 000 €
	Matériel technique :	45 600 €
	Eclairage public :	14 000 €
	Voirie :	51 700 €
	Vidéoprotection :	40 000 €
	Sécurisation des écoles :	18 000 €

SAPEURS - POMPIERS SURVILLIERS - SAINTWITZ



Renseignements : 01 34 31 90 00

amicalespsurvilliers@gmail.com

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Samedi 8 Juin 2019 - de 10h00 à 18h00

Caseme des Pompiers

Grande Rue - SURVILLIERS

(A coté de Staples - JPG)

Activités

Parcours sportif
Restauration sur place
Atelier Lances
Parcours enfumé
Atelier Secourisme
Démonstrations diverses, ...

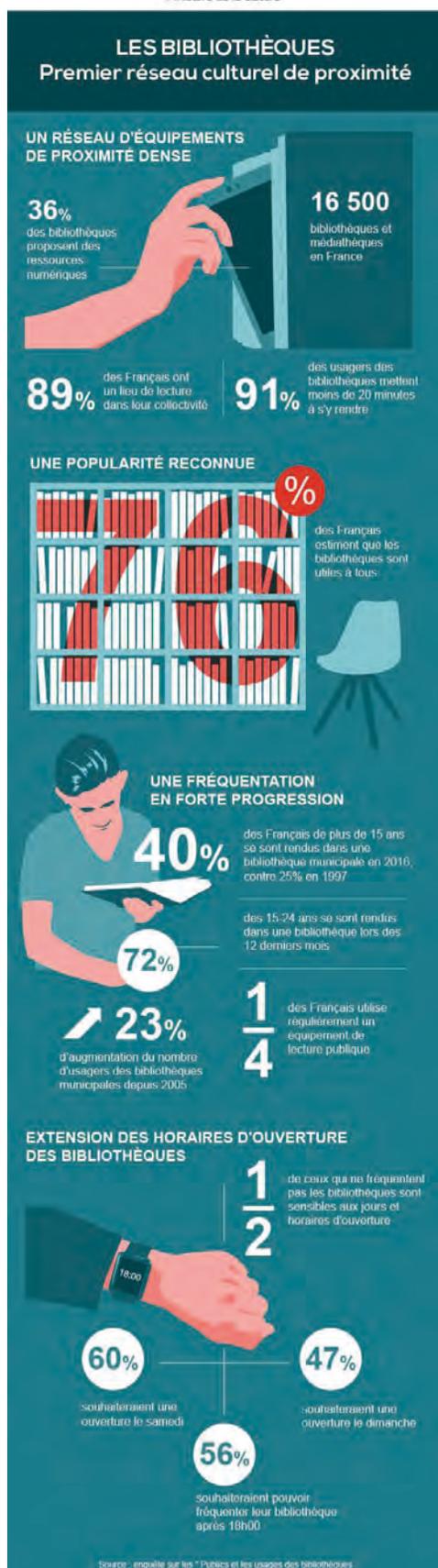
A Bientôt



QUELLES BIBLIOTHÈQUES AU XXIÈME SIÈCLE ?

LA BIBLIOTHÈQUE EST UN SERVICE À LA FOIS CULTUREL ET UTILE. C'EST UN ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ AU CŒUR DE LA MUNICIPALITÉ. **ELLE EST LE PREMIER RÉSEAU CULTUREL DE PROXIMITÉ.** ELLE EST UN AXE STRUCTURANT DE LA VIE DES COMMUNES ET LA PREMIÈRE PORTE D'ACCÈS AU SAVOIR, AINSI ELLE LUTTE CONTRE LA SÉGRÉGATION CULTURELLE.

Ministère de la Culture



ÉTAT DES LIEUX DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES DES BIBLIOTHÈQUES AUJOURD'HUI

Du côté des publics

- Erosion régulière de la place de l'imprimé dans les représentations et les pratiques au profit de la culture de l'écran.
- Outil de communication au cœur des nouvelles formes de sociabilité, Internet est aussi un outil d'accès à l'information, contribuant à la mise en péril de la presse imprimée comme des encyclopédies et un outil d'accès à la musique et au cinéma par la pratique du téléchargement.

Du côté des bibliothèques

La bibliothèque peine à s'ouvrir à l'ensemble du corps social comme en témoigne la faible pénétration des bibliothèques chez les publics peu dotés culturellement.

Objectif : se donner de nouveaux moyens pour s'ouvrir à des publics plus divers.

Du côté des collectivités

Dans un contexte budgétaire serré, les dépenses culturelles ne sont pas toujours considérées comme prioritaires.

« En regard de ce triple constat, de l'évolution des pratiques culturelles, de la crise du modèle français de médiathèque et du contexte budgétaire serré, il est un socle sur lequel l'élu et le bibliothécaire peuvent s'appuyer pour réaffirmer la légitimité de la bibliothèque. La bibliothèque reste en effet l'équipement culturel le plus accessible et le plus démocratique. »

Argumentation

Attention à ce faux constat : toutes les informations sont sur internet, les bibliothèques sont donc inutiles.

- On ignore en fait que les bibliothèques du monde entier mettent en ligne des informations bibliographiques et des documents numérisés et qu'elles contribuent à faciliter l'offre en ligne.

« Les bibliothèques sont encore nécessaires aujourd'hui : elles organisent le savoir collectif et le rendent accessible. »

- Le savoir collectif a changé de support au fil des siècles. Du papyrus au papier, en passant par la vidéo et le CD, nous sommes arrivés à l'offre en ligne. Le mode de transmission du savoir s'est radicalement transformé. Il est aujourd'hui multimédia et ne cesse de se développer. Les bibliothèques assument aujourd'hui comme hier cette mission d'organiser, d'indexer, de rendre accessible et de conserver.

- Internet ne remplace pas les bibliothèques, il leur fournit de nouveaux outils d'orientation dans un flot croissant d'informations.

► Rôle socio-culturel essentiel des bibliothèques dans notre société.

- Les bibliothèques sont indéniablement des lieux d'apprentissage, d'échanges et de socialisation. Elles ont un rôle important de médiation.

Conclusion

L'ère de la dématérialisation et son impact sur les bibliothèques sont bien réels. Les bibliothèques doivent s'insérer dans ce nouveau modèle et s'y adapter. Cependant, l'homme est un « animal social » et recherche forcément ses semblables. Les bibliothèques ont donc ce rôle à jouer : être des lieux de rencontre et d'altérité.

L'école de
musique de
Survilliers c'est :
80 élèves
6 professeurs
La chorale du
samedi matin.

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

PROFESSEURS ET INSTRUMENTS

Clarinette : Stéphan DROUADAINE
Cor : Maurice DUMONT
Flûte : Sylvie GOHIN
Guitare : Philippe LE ROY, Stéphan DROUADAINE
Piano : Dominique RIZWANI, Maurice DUMONT
Saxophone : Stéphan DROUADAINE
Violon : Dominique ABIHSSIRA

CONCERTS À VENIR

Samedi 8 juin 2019 : concert des élèves de l'école de musique - à 16h à la Bergerie, entrée libre.

Vendredi 21 juin 2019 : fête de la musique, de 18h45 à 22h, place de la Bergerie.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE SURVILLIERS S'EXPORTE HORS LES MURS

Dimanche 12 mai 2019 : Concert En scène 2019 à 16h30 à Saint-Witz. Entrée libre.

Samedi 18 mai 2019 : stage de flûte de jazz pour les élèves de Survilliers à Fosses.

Vendredi 24 mai 2019 : concert du flûtiste de jazz Yann Cléry à Germinal (Fosses) à 21h, avec restitution des élèves de Survilliers.



FÊTE DE LA MUSIQUE, VENDREDI 21 JUIN, PLACE DE LA BERGERIE

18h45 : Flyin Dust



19h45 : I-Music :
• Standby
• Wave hearts

21h00 : Palm'Rock



Si vous souhaitez jouer pour la fête de la musique, n'hésitez pas à contacter la mairie au 01 34 68 34 35

L'ESPRIT JUDO



Cette saison 2019 nous confirme que les judokas de l'Avenir de Survilliers continuent à progresser.

MARC Joey devient la nouvelle ceinture noire du club et sera bientôt rejoint par un groupe d'adultes et de plusieurs jeunes en préparation.

Tournoi de Clichy-sous-Bois :

Catégorie pré-poussins :

BIMONT Kylian, FERRON Mathias se classent 2ème, LEJOUR Teddy et VERON Lorenzo 3ème

Catégorie poussins :

LEJOUR Matéo se classe 1er et GANTASSI Youcef se classe 2ème

Catégorie benjamins :

GIMARD Thomas se classe 1er et HOLLEVILLE Clémence 2ème

Les résultats sportifs sont encourageants, car le niveau de la discipline est élevé.

Ainsi on peut noter les résultats suivants au niveau du département :

Catégorie minimes : JOLY Titia se classe troisième.

Catégorie cadets : CARDIO Léonella, MARC Erwan se classent troisième

Catégorie Juniors : EL KOUMSI Safia se classe troisième et les belles cinquièmes places de Pauline LIEGAUX et Joey MARC dans leurs catégories respectives.

Catégorie Benjamins : Thomas GIMARD s'est qualifié pour les championnats inter-régionaux.



DES SERVICES CIVIQUES POUR L'AVENIR

L'Avenir de Survilliers se réjouit de bénéficier de deux services civiques pour cette saison sportive, l'un à la salle de musculation, l'autre à la gymnastique. C'est un plus évident pour les clubs !

SECTION FOOT, LE RENOUVEAU

DANS LES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES, LE MATCH DU WEEK-END ET LES ENTRAÎNEMENTS DE LA SEMAINE RYTHMENT LA VIE DES HABITANTS ET L'ANIMENT. C'EST CE QU'A RÉUSSI À RECRÉER CETTE SAISON LE CLUB DE FOOT DE SURVILLIERS.

Hocine Dahmat et Philippe Lucas, deux enfants de Survilliers, ont repris la section foot de l'Avenir depuis juin dernier, après le départ des anciens dirigeants. « On ne savait pas trop dans quoi on s'engageait, mais on l'a fait pour les jeunes. Il y a toujours eu un club dans cette ville, pour nous c'était impensable que tout s'arrête », explique Hocine Dahmat le nouveau président.

En effet, à l'assemblée générale de juin 2018, un nouveau bureau voit le jour. La nouvelle équipe se présente autour d'un barbecue et présente son projet pour le club. « On a dû reconstruire une structure, les terrains, réinvestir dans le matériel. Nous n'avons aucune expérience de toutes les formalités administratives, mais grâce à Fabrice Liégau, président de l'Avenir, et grâce au soutien des familles et des bénévoles, petit à petit on a réussi à créer à nouveau la convivialité, une ambiance et de la solidarité. Au-delà de l'aspect sportif, c'est aussi cela le foot », insiste Hocine Dahmat. « Sans les bénévoles et les familles, il n'y a pas de club », renchérit Philippe Lucas, le vice-trésorier.

Le club représente aujourd'hui 115 licenciés, 96 joueurs, dont plus de 85% de Survillois. 11 coaches, dont un éducateur formé et diplômé et un formé non diplômé, s'occupent des jeunes.

« Du fait de l'important travail de reconstruction et de notre manque d'expérience, nous avons fait le choix de miser sur les jeunes et de ne pas avoir d'équipes de seniors et de vétérans. Nous avons d'ailleurs la volonté de former deux jeunes qui s'investissent dans le club », continue Hocine Dahmat.

Le foot, c'est une école de la vie. Au quotidien, il œuvre pour mettre en première place les valeurs de respect, d'engagement, de tolérance et de solidarité. « Le foot, ça donne un cadre à nos jeunes, ça leur apprend les règles, le respect d'eux-mêmes et des autres », explique Philippe Lucas.

« On a assaini les bases, on est prêt maintenant à passer un nouveau palier. On vous donne rendez-vous au forum des associations le 7 septembre pour la saison prochaine », conclut Hocine Dahmat.

Le foot fait partie intégrante de notre société, qu'on le pratique, que l'on soit supporter ou que l'on prenne simplement plaisir à le regarder. Souhaitons bon courage et bonne continuation à cette nouvelle équipe de dirigeants très motivés.



Le bureau :

Président Hocine DAHMAT
Vice-trésorier Philippe LUCAS
Trésorier Laurent CARLIER
Secrétaire Joëlle LEGRAND

Les équipes :

1 équipe de U19
1 équipe de U15
1 équipe de U12/13
2 équipes de U10/11
4 équipes de U8/9
4 équipes de U6/7

RECHERCHE BENEVOLES ET ENTRAINEURS POUR SAISON 2019-2020
CONTACT 06 63 85 64 66 ou 06 30 41 88 98

Groupe majoritaire



Fâcheuse installation

Dans la nuit du 22 au 23 avril dernier, nous avons dû subir l'installation sur notre commune, d'un groupe de gens du voyage avec 25 caravanes.

Assurant la permanence, je me suis immédiatement rendue sur place.

Consciente de l'inquiétude que cette occupation peut occasionner, je tiens à vous apporter des précisions.

En présence de la gendarmerie, de la police intercommunale et rejointe par l'adjoint au maire à la sécurité, M.Varlet, nous avons entamé de longues discussions avec le groupe de gens du voyage.

Il est important de rappeler que nous n'avons pas la possibilité de nous opposer à cette installation. Nous ne pouvons pas les expulser, sans ordre de la Préfecture. Cette procédure prend à minima une quinzaine de jours, une fois lancée.

Nous avons donc, dans un premier temps, usé de la négociation pour préserver le plus possible notre commune. Le groupe de gens du voyage, par l'intermédiaire de son référent, s'est montré plutôt conciliant.

Nous avons obtenu plusieurs engagements de leur part en matière de respect de la propreté des lieux, de respect

des riverains, de non dégradation des infrastructures et notamment de non installation sur les terrains de sport.

Le groupe s'est engagé à quitter les lieux au plus tard le 12 mai. Le référent a manifesté, à plusieurs reprises, sa volonté que cela se passe pour le mieux avec les riverains. Jusqu'à ce jour, ils ont respecté leurs engagements. Les désagréments ont été minimisés, dirons-nous.

Nous sommes particulièrement sensibles à la gêne occasionnée et veillons à ce que la situation se passe du mieux possible : police municipale, gendarmerie, police intercommunale et adjoints se rendent régulièrement sur place.

En parallèle, nous avons lancé une procédure auprès des services de la Préfecture.

Enfin, nous étudions toutes les solutions qui permettraient d'éviter ce type de désagréments et cela même s'il n'existe pas de solutions permettant d'enrayer entièrement ce problème.

Adeline Roldao
Maire-adjoint aux finances



Groupe minoritaire

Bus jusqu'à minuit : engagement pris, promesse tenue !

Je vous annonçais dans ma précédente tribune que Valérie Péresse, Présidente de la Région Ile-de-France, m'avait assuré de l'inscription de ma demande de bus au-delà de 20h00 à Survilliers à l'ordre du jour du Conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités (organisme gérant les transports de notre Région). Je porte ce dossier depuis mon élection au Conseil départemental.

Alors que nous sommes aux portes de Paris et du vivier d'emplois de la plateforme de Roissy qui vit 24h/24, il me paraissait anormal que notre commune ne soit pas desservie par un service de bus après 20h00.

Ainsi la ligne de bus 9501 qui dessert la gare de Survilliers-Fosses à Roissy, bénéficie d'une nouvelle amplitude horaire : dès 4h30 du matin et jusqu'à 21h30. De plus, les rotations sont plus fréquentes tant en heure de pointe qu'en heure creuse.

Par ailleurs, j'ai obtenu qu'un service de transport à la demande soit mis en place entre 21h00 et minuit. Ainsi le bus attend l'arrivée du RER (même s'il a du retard !) et organise son parcours directement en fonction des demandes d'arrêts de bus des usagers.

Ce service est en place depuis mars dernier et rencontre déjà un franc succès, preuve s'il en était besoin que le besoin était présent. C'est fort de ces résultats que je vais prochainement demander le prolongement de ce service également le samedi et le dimanche.

Anthony Arciero
*Conseiller départemental
du Val d'Oise*
www.arciero.fr



ETAT CIVIL

ILS SE SONT UNIS À SURVILLIERS

Euclides LOPES BAESSA et Dulce Helena MIRANDA DE CARVALHO
le 04 Mai 2019

Pas de publication sans l'autorisation des familles.



ILS NOUS ONT QUITTÉS

MARCQ Jean-Pierre, décédé le 09/01/2019, 66 ans
KHETTAL Ali, décédé le 23/04/2019, 80 ans
VEILLARD Jacques, décédé le 25/04/2019, 81 ans

Service État Civil : Sandrine Ladame - 01.34.68.16.84 -
sladame@roissy-online.com

SURVILLOIS À L'HONNEUR



FÉLICITATIONS À ROMAIN PALERESSOMPOULLE

Médaillé d'or de la sélection départementale au concours du Meilleur Apprenti de France, option Jardins et Espaces verts.

Il représentera le département de la Seine-Saint-Denis à la sélection régionale le 24 et 25 mai prochain.

Nous lui souhaitons bonne chance !

LA FAMILLE LAHURE

"Petit à petit, l'oiseau s'fait mon lit"





SURVILLIERS

SAMEDI 22 JUIN 2019

AUTO RETRO



9h30 Exposition

Place de l'église

10h30 Promenade

en «anciennes»

14H30 Exposition

Parc de la mairie

Concours et tombola

ANIMATIONS



A partir de

17h Spectacle

Les Années 1900 par

la Cie Charles à Temps

A partir de 19h Buvette et restauration sur place



22h30

Feu de la Saint-Jean

suivi du bal

«LM Production»



Organisé par le Comité des Fêtes - Renseignements 01 34 68 68 84